

COMPTE RENDU REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2024

PRESENTS

Robin LAMACHE (Délégué départemental). Jean Marie GUIRAUDOU (Secrétaire UFOLEP), secrétaire de séance. Béatrice LABREGERE; Laurent MOYEN; Dominique TERRADE

Excusés: Marie Thérèse BONNAUD, Nelly BRISSET, David GIRARD, Francis GOURDI Nicolas PARADINAS, Stéphane VASSAL

Absent: Thierry DANDRIEUX

Préambule: la commission s'est tenue dans des délais brefs en raison de la nécessité de présenter un bilan de la saison écoulée et prendre les premières mesures d'adaptation du règlement départemental.

Pour l'avenir, des modifications (jours et horaires) seront proposées aux membres de la commission.

1. ORGANISATION DES CLUBS:

Nous rappelons que tous les clubs doivent transmettre à l'UFOLEP:

- 1) Date et lieu de leur assemblée générale
- 2) Composition du bureau avec à minima:

Président, Vice-président, Trésorier, Secrétaire, Correspondant UFOLEP (s'il y en a un) avec pour chacun d'eux l'adresse mail et le numéro de téléphone.

Ces informations doivent être communiquées en cas de modification du bureau.

PANA-LOISIRS OMNISPORT a un nouveau bureau

- **Membres du bureau directeur de la section pétanque**

Présidente : Mme Muriel GUERIN

Vice-président : M Philippe DUCARLET

Trésorier : M Emmanuel GUERIN

Trésorier adjoint : M Guy PASSERIEUX

Secrétaire : M Jean Marc VALLET

Secrétaire adjoint : M Jean Jacques LASBRUGNAS

Responsable communication et gestion UFOLEP : M Francis GOURDI

2. SITUATION LICENCIES

Association	Total
AMICALE D ARFEUILLE ST YRIEIX	36
AMICALE DE PETANQUE DE ST HILAIRE BONNEVAL - APSHB	24
BOULE AREDIENNE ST YRIEIX LA PERCHE	46
LANDOUGE LOISIRS PETANQUE	16
LJL PETANQUE LIMOGES	63
PANA LOISIRS PANAZOL	37
Total général	222

Nous rappelons que la participation au championnat départemental est soumise :

- 1) à la possession de la licence UFOLEP au 31 octobre (30 septembre pour les joueurs en mutation)
- 2) à la participation (en qualité de joueur, de bénévole ou de responsable de table de marque) entre le 01 septembre et la date du premier championnat départemental à 25% des concours prévus au calendrier avec un minimum de 8 concours

3. CALENDRIER 2024 - 2025

Pour la préparation du calendrier, concours, championnats, interclubs, les clubs recevront prochainement le formulaire de demande à retourner compléter au plus tard le 20 novembre (rédaction du calendrier pour envoi à l'impression début décembre)

NOTA: faute de club candidat à l'organisation du Téléthon, celui-ci n'aura pas lieu au titre de l'UFOLEP. La date a donc été récupérée par la FFPJP.

RAPPELS:

- 1) les clubs souhaitant organiser des concours au boulodrome de Limoges et n'ayant pas répondu au mail adressé le 16 septembre sont invités à envoyer rapidement leurs desideratas à petanqueufolep@gmail.com
- 2) Le club de Pana-Loisirs rappelle que suite à un problème technique à la grange, le concours initialement prévu le dimanche 22 septembre est supprimé.

Le club s'est positionné pour reporter celui-ci au boulodrome de Limoges le samedi 23 novembre.

L'UFOLEP va prendre contact avec le comité de gestion pour s'assurer de la non utilisation du boulodrome par l'une ou l'autre des fédérations gestionnaires.

En cas d'organisation, une information spécifique vous sera communiquée

3) Concours des associations UFOLEP: samedi 30 novembre

4. BILAN CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET INTERCLUBS

• CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

L'organisation avec la formule "Système SWISS" a été voulue par l'UFOLEP afin de permettre aux joueurs de ne pas être éliminés 02 h 30 après avoir commencé le championnat d'une part, de pouvoir communiquer aux élus une heure de fin de manifestation fiable d'autre part.

Cette manifestation s'est globalement bien déroulée avec beaucoup de personnes présentes lors des phases finales. Les élus présents lors de la remise des récompenses nous ont d'ailleurs fait part de leur surprise de voir autant de personnes encore présentes.

Pour quelques joueurs la limitation à une heure des parties de phases de poule n'a pas toujours été facile à gérer.

Il est à noter qu'à l'exception du championnat "DF", 88 % des parties se sont terminées avant une heure. (32% pour le DF)

Piste d'amélioration:

Table de marque. Ce mode d'organisation nécessite une présence en continu de deux personnes: un membre de la commission assisté d'un membre du club organisateur.

Pause entre les parties: porter ce temps à 20 minutes au lieu de 15.

Date d'organisation: il est difficile de fixer une date convenant à tous mais...on peut essayer !

Ce mode d'organisation sera reconduit en 2025

• INTERCLUBS

L'UFOLEP tient à adresser ses félicitations et remerciements:

- Au club de La Roche l'Abeille pour la qualité d'organisation de cette manifestation.
- A l'ensemble des joueurs pour le respect des règles, leur esprit sportif et d'équipe.
- A M Patrick BRISSET arbitre bénévole.

Il est à noter que l'on retrouve le même pourcentage que les championnats pour les parties terminées avant l'heure.

5. MODIFICATIONS AU BAREMME DES POINTS

L'année écoulée a permis de se rendre compte que l'attribution des points pour les concours en 4 parties n'était pas équitable en regard es concours A-B-C.

L'attribution des points est donc modifiée comme indiqué ci-dessous:

PARTIE GAGNEE	POINTS
4	7
3	4
2	2

6. ORGANISATION DE RENCONTRE ENTRE CLUBS

Constatant une baisse sensible du nombre de concours, l'UFOLEP et, par voie de conséquence moins de possibilité pour les joueurs SU ou DA non impliqués dans le championnat FFPJP "OPEN" de pratiquer l'activité "Pétanque" tout au long de la saison, l'UFOLEP demande à la commission de réfléchir puis de proposer un format de rencontre entre tous les clubs UFOLEP.

Un questionnaire sera prochainement adressé à toutes les associations ainsi qu'aux joueurs ayant communiqué leur adresse mail.

7. COMMUNICATION

Nous rappelons que toutes les informations relatives à la pétanque UFOLEP sont consultables à l'adresse suivante:

ufolep87.fr/activites/petanque